

Les Sables d'Olonne Agglomération recrute

Professeur – Coordinateur du Département Théâtre (H/F)
Cadre d'emploi des Professeurs d'Enseignement Artistique
Filière culturelle – Catégorie A

Une belle équipe vous attend dans un cadre de vie d'exception : l'une des Plus Belles Baies du Monde, la ville du Vendée Globe. Créée le 1er janvier 2017 et avec ses 55016 habitants, la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne est la 2^e agglomération de Vendée.

Découvrez nos ambitions et votre futur cadre de travail :

<https://www.facebook.com/VilleDesSables/videos/343661057619919>

PRÉSENTATION :

Dans le cadre du Projet d'établissement et en liaison avec l'équipe éducative du Conservatoire :

- Enseigner des pratiques artistiques spécialisées, à partir d'une expertise artistique et pédagogique
- Développer la curiosité et l'engagement artistique, transmettre les répertoires diversifiés
- Inscrire son activité d'enseignement dans un projet collectif d'établissement
- Participer à la promotion de l'éducation artistique et culturelle

MISSIONS :

Rattaché à la direction du Pôle Culture & Patrimoine, sous la responsabilité du Directeur du Conservatoire :

- Enseignement du Théâtre (enfants, adolescents, adultes)
- Coordination des projets pédagogiques et culturels du Département Théâtre du Conservatoire
- Valorisation de la pratique théâtrale à l'échelle du territoire (Interventions en milieu scolaire, plan de médiation, passerelles avec les compagnies d'Amateurs, actions de sensibilisation à destination des publics empêchés, partenariats avec les structures culturelles...)
- Organisation et suivi des études des élèves (en relation avec les différents enseignants des élèves)
- Suivi et aide au travail individuel des élèves
- Evaluation des élèves
- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique

COMPÉTENCES ET PROFIL ATTENDUS :

Certificat d'Aptitude et/ou titulaire de la Fonction Publique Territoriale

- Maîtrise de la méthodologie de projets
- Capacité à travailler en équipe
- Qualités relationnelles d'écoute et de dialogue
- Rigueur
- Organisation
- Disponibilité
- Grande autonomie dans la construction des enseignements sous réserve du respect des cadres organisationnels définis (cadres réglementaires statutaires, règlement de service, règlement des études...)

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Quotité de travail : 16 heures hebdomadaires
- Emploi du temps validé par la direction du Conservatoire pour chaque année scolaire sur la base d'un nombre d'heures hebdomadaires de coordination du Département Théâtre et d'un nombre d'heures hebdomadaires de face à face pédagogique, auxquels s'ajoutent les activités de production des élèves, les évaluations, les projets, la préparation (cours, projets...) et la concertation (réunions pédagogiques, rencontre parents/enseignant...) en sus des heures de coordination et de celles de face à face pédagogique
- Horaires de travail organisés principalement sur le temps extra-scolaire mais pouvant s'étendre à d'autres moments (soirée, week-end ou jours fériés) en fonction des spécificités des projets de classe ou d'établissement
- Planning annuel lié au calendrier scolaire de l'Education Nationale
- Site d'affectation : Conservatoire Marin Marais
- Déplacements possibles y compris en dehors du territoire intercommunal, en fonction des projets
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, adhésion possible au FDAS/CNAS, participation mutuelle santé et prévoyance, association du personnel, CET, ARTT, forfait mobilité durable, titres restaurant.

CANDIDATURE :

- Date limite de candidature : 28 juin 2024
- Date prévue de recrutement : 1^{er} septembre 2024
- Renseignements complémentaires auprès de Jean-Philippe Vanbeselaere, Directeur du Conservatoire Marin Marais : jean-philippe.vanbeselaere@isoagglo.fr

Transmettre CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative en mentionnant l'intitulé du poste à :

rh.recrutement@isoagglo.fr

Ou

Monsieur le Président
Direction des Ressources Humaines
21, place du Poilu de France
CS 21842
85100 LES SABLES D'OLONNE